



Paris, le 8 avril 2005

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget AP-HP

Le conseil d'administration de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris a examiné ce matin le budget primitif pour 2005. Celui-ci a été adopté par 27 voix pour et 20 voix contre.

Le budget proposé s'inscrit dans le cadre des orientations définies par lettre du ministre de la Santé imposant la poursuite des économies malgré le retour à l'équilibre des finances de l'AP-HP obtenu en 2004 par la suppression de 920 emplois.

La poursuite de ce plan se traduira à nouveau par la suppression de 881 emplois en 2005, dont 694 sur les personnels hospitaliers (notamment 99 emplois infirmiers) et parmi lesquels 245 dans les unités de soins de long séjour accueillant les personnes âgées.

Alors que l'activité hospitalière continue d'augmenter, on va donc assister à une aggravation de la charge de travail des personnels, d'autant plus lourde que 2 200 emplois soignants restent encore à ce jour vacants à l'AP-HP.

Dans ces conditions, Alain Lhostis, président délégué du conseil d'administration de l'AP-HP, adjoint chargé de la santé, s'est opposé à ce projet de budget, qu'il juge totalement inadapté à la situation que connaissent actuellement les hôpitaux et aux problèmes qu'ils rencontrent, notamment en matière de prise en charge des urgences, d'accueil des personnes âgées et, plus globalement, de fluidité de l'ensemble de la filière de soins.

Ce projet de budget confirme les craintes exprimées récemment sur la logique des grandes orientations stratégiques proposées à l'AP-HP pour les années 2005 à 2009.

Contact presse
Jérôme Girard : 01.42.76.49.61